

la Creuse

N° 39 > avril - mai 2009



P. 16

ACTIONS

Généralisation du RSA
le 1^{er} juin



P. 20

NATURE

Au chevet de la tourbière
des Alanchattes

■ DOSSIER



P. 22

SPORTS

I-Rondelles :
la moto au féminin

INCLUS
LE GUIDE
PRATIQUE
DES ARTS
VIVANTS
EN CREUSE

Le département, c'est... page 7

Bobinette et Tricotine

La Manœuvre (Aurillac, 15)

Jeune public

A partir de 5 ans

CIRQUE, DANSE ET VIDÉO

• Mercredi 6 mai, 14h30

Durée : 50 mn

Tricotine s'affaire dans son atelier de couture. Meticuleuse et appliquée, elle confectionne avec amour une poupée magique, Bobinette. Mais comme toutes les poupées magiques, Bobinette ne pense qu'à filer en douce pour jouer !

Un spectacle aux ourlets décousus pour les enfants ainsi que leurs parents.



Dans le cadre des Petites Scènes de l'Ecluse

Madame Raymonde revient !

Tout public

THÉÂTRE CHANSONNIER

• Vendredi 15 mai, 20h30, Noth

• Samedi 16 mai, 20h30,

St Agnant de Versillat

Durée : 1h30

Un sacré personnage Madame Raymonde ! Talons hauts, robe mettant ses formes en valeur, collier de perles et rouge à lèvres qui déborde.

Elle nous entraîne dans un tour de chant populaire où, accompagnée par un accordéon, elle interprète un joli répertoire osé et drôle de Boris Vian à Allain Leprest.

Pleine de vie et de caractère, cette fille spirituelle d'Arletty s'avère être aussi tendre et nostalgique.



Naturellement

X-PRESS (Joué lès Tours, 37)

Tout public

DANSE HIP HOP

• Mardi 26 mai, 20h30

Durée : 55 mn

L'eau, l'air, la terre, le feu, 4 éléments, 4 forces, 4 personnalités aussi qui vont se distribuer l'espace et développer différentes énergies : des techniques de hip hop singulières.

Rejoints bientôt par le bois et le métal, les tableaux vont s'adoucir, se compléter, et fusionner, ne formant plus qu'une seule entité.

Du hip hop poétique et sensible !

Renseignements :

Office de Tourisme du Pays Sostranien - 05 55 63 10 06

Espace de l'Ecluse - Av. de la Liberté

23300 La Souterraine - 05 55 63 46 46

www.twipac.com/ecluse



avenue de la Liberté
23300 La Souterraine

TARIFS

Adulte 12€

Petites Scènes 10€

Réduit 6€

Enfant 3 €

Groupe 8.50€

Carte Ecluse

I DIAGONALES I

- LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

- LE DÉPARTEMENT EN QUESTION p. 7-15

I ACTIONS I

- GÉNÉRALISATION DU RSA :
NOUVEAU DÉFI BUDGÉTAIRE p. 16-17
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE p. 18-19

I NATURE I

- AU CHEVET DE LA TOURBIÈRE
DES ALANCHATTES p. 20-21

I SPORTS I

- I-RONDELLES : PASSION MOTO AU FÉMININ p. 22-23

I RACINES I

- UN DOCUMENT UNIQUE
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES p. 24
LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

- AGENDA p. 27-29

I LIRE I

- LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

- POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Théories et réalité

A LEUR création au moment de la Révolution, les départements français étaient au nombre de 83, tous d'une taille à peu près équivalente – de 6.000 à 8.000 km² – et organisés de telle sorte que toutes les communes d'un même département se trouvent à une journée de cheval maximum de la grande ville choisie comme chef-lieu. Depuis, bien sûr, beaucoup de choses ont changé entre les 130 départements comptabilisés à l'apogée de l'Empire et les ultimes redécoupages de l'Île-de-France dans les années 60. Sans compter que le cheval vapeur a nettement réduit les temps de trajet !

Il en va donc des départements comme de toutes choses : ils n'ont pas vocation à demeurer figés, d'autant plus qu'autour de ces territoires ancestraux que sont les communes et les départements, d'autres formes d'organisation sont venus densifier le maillage territorial de notre pays (régions, pays, intercommunalités). C'est pourquoi le principe d'une réforme des collectivités territoriales ne peut pas être rejeté *a priori*.



Cela étant, on pourra échafauder toutes sortes de théories sur tels regroupements de départements ou la constitution de grandes régions – c'est d'ailleurs un débat ouvert depuis fort longtemps – mais on ne pourra pas nier une réalité : le Département est LA collectivité territoriale de proximité et de solidarité. Le législateur l'a voulu ainsi au début des années 80, avec l'adoption des lois dites de décentralisation ; et il n'a eu de cesse, depuis, d'accentuer le mouvement décentralisateur.

Cette double notion de proximité et de solidarité a aussi conforté le Département dans sa capacité à saisir la réalité de son territoire et à y accompagner avec plus de pertinence que tout autre les projets de développement. C'est pourquoi les 102 présidents de conseils généraux – unanimité au-delà de toutes les divergences d'opinions ou d'intérêts – se sont élevés, sous la bannière de l'Assemblée des Départements de France, pour défendre le maintien de « la clause de compétence générale », c'est-à-dire le principe qui permet à une collectivité d'agir au-delà de ses compétences obligatoires, en intervenant dans tous les domaines : aménagement du territoire, développement économique, environnement, culture, sport ou tourisme.

Le dossier du présent numéro du Magazine de la Creuse vous permet d'appréhender les termes de ce débat et de refaire connaissance avec les compétences du Département.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro d'Avril / Mai 2009

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - B.P. 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.cg23.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Jean-Luc OZIOL, Simon PAROUTY, Muriel VILLEJOUBERT, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Musée départemental de la Tapisserie, Conservatoire régional des Espaces naturels, Photothèque CDT de la Creuse.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05 55 51 22 62.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

UNE DICTÉE
POUR VAINCRE LA POLIO



La plus ambitieuse action jamais réalisée par le Rotary International et sa Fondation est sans conteste le programme PolioPlus, qui est sur le point d'aboutir. Lancée en 1998 sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé, cette politique d'éradication de la polio a permis de réduire le nombre de cas de 99% et de vacciner plus de 2 milliards d'enfants.

Le Rotary Club de Guéret souhaite participer à cet effort final et se mobilise pour organiser une manifestation pour collecter des fonds. C'est dans ce cadre qu'une dictée sera organisée le samedi 30 mai 2009, à 14 heures, dans les locaux de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (au centre hospitalier), avec un droit d'inscription de 5€ pour les adultes et 2€ pour les juniors.

Pendant la correction des épreuves, une animation et la vente de boissons non alcoolisées et de pâtisseries réalisées par les membres du Club auront lieu.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Campagne de collecte

Vous possédez des archives personnelles relatives au patrimoine minier en Creuse ? Elles intéressent les Archives départementales, qui préparent une grande exposition sur ce thème.



Les Archives départementales de la Creuse préparent actuellement une exposition consacrée au thème du patrimoine minier en Creuse. Cette exposition, qui sera présentée au public à partir du mois de novembre 2009, se propose non seulement d'évoquer les différents sites miniers du département, mais aussi l'activité minière et son implication sur la vie quotidienne des Creusois, ainsi que l'empreinte du patrimoine minier sur le bâti et les paysages de notre département.

Dans ce cadre, le service éducatif et culturel des Archives départementales a souhaité lancer une campagne de collecte d'archives privées relatives à ce sujet, quelle que soit leur nature : archives personnelles, syndicales ou d'entreprises, cartes postales, affiches, photographies, témoignages manuscrits ou imprimés, etc. Ces documents pourront être numérisés par les soins de l'atelier photographique des Archives et restitués dans les meilleurs délais à leur propriétaire.

Si vous souhaitez participer à cette collecte et prêter des documents, contactez les Archives départementales – Service éducatif – Tél. : 05 44 30 26 60.

AVIATION

Retour du Fly In LFBK à Lépaud



La 7^{ème} édition du Fly In LFBK aura lieu les 20 et 21 juin, sur la plateforme de Lépaud, bien connue maintenant des visiteurs. 250 avions sont attendus, venus de toute la France. Avions modernes ou anciens, rares et de collection, performants ou capricieux, mono ou bimoteurs, hélice ou turbine, sobres ou gourmands, ils viennent tous pour le seul plaisir de se rencontrer. Rassemblement des passionnés d'aéronautique du groupe Air France KLM, de leurs amis, et de tous les aviateurs

qui le souhaitent, cette réunion conviviale et sympathique est le plus gros rassemblement aéronautique non commercial de France. Un rendez-vous à ne pas manquer pour ceux que l'aviation fait rêver.

TOURISME

« Eductour » : vendre la destination Creuse

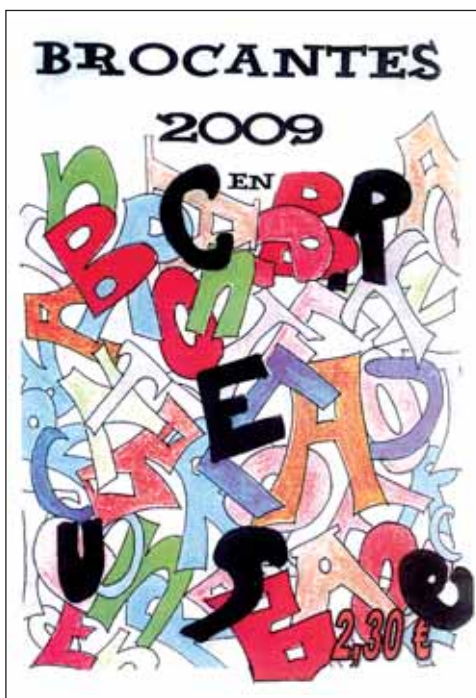
Le CDT et le SLA développent des opérations dites « Eductour » à destination des autocaristes et autres responsables d'association.



Le travail de séduction des touristes potentiels ne se réduit pas à des campagnes d'affichage. C'est une œuvre patiente, construite jour après jour, à laquelle sont attelés le Comité départemental du Tourisme (CDT) et le Service Loisirs Accueil (SLA). Parmi les différentes actions de promotion mises en œuvre, il y a les rendez-vous « Eductour ». Ces opérations consistent à accueillir des prescripteurs de voyages, qu'ils soient des professionnels (autocar-

ristes) ou des responsables d'associations et autres clubs du 3^{ème} âge, en leur proposant de découvrir un certain nombre de sites à visiter dans notre département. Le Cirque Valdi de La Souterraine (notre photo), le Scénovision de Bénévent-l'Abbaye, l'Ecomusée de la Tuilerie de Pouligny ou bien encore le Parc animalier des Monts de Guéret ont servi de « produits d'appel » au cours d'un mois de mars particulièrement bien rempli, avec trois opérations touchant pas moins de 150 prescripteurs de voyages. D'autres opérations du même ordre sont prévues pour les mois d'août et octobre et viseront plus particulièrement les sites d'Aubusson - Felletin et du sud creusois.

BROCANTE



Le guide 2009 est sorti

Le guide des brocantes en Creuse réalisé par les élèves de bac pro secrétariat du lycée Jean Favard de Guéret est désormais un classique, puisqu'il en est cette année à sa 8^{ème} édition. Ce guide, dont la couverture est le résultat d'un concours organisé dans l'établissement, recense tous les rendez-vous pour chineurs qui auront lieu dans le département d'ici la fin 2009, soit 110 dates, un chiffre en constante augmentation. Edité en version bilingue français/anglais à 2.000 exemplaires, il est vendu au prix de 2,30€ ; il est disponible au CDI du lycée Jean Favard et dans tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Creuse.

A L'ÉCOUTE DES APHASIQUES

L'aphasie est un trouble du langage consécutif à une lésion cérébrale, pouvant entraîner des difficultés pour parler, comprendre, lire et écrire. Elle peut toucher indistinctement femmes, hommes et enfants.

Ces difficultés contribuent évidemment à l'isolement des personnes qui en sont victimes, par peur du regard des autres.

Vaincre cet isolement et ses conséquences, telle est la mission qui anime le Groupement des Aphasiques Creusois, adhérent de la Fédération des Aphasiques de France. Cette structure associative vient en aide aux aphasiques et à leurs familles, en leur rendant des visites et en les aidant à sortir de chez eux, pour prendre un repas dans un endroit différent, redécouvrir le plaisir de la convivialité, etc.

Que vous connaissiez une personne aphasique en situation d'isolement ou que vous souhaitiez tout simplement apporter votre aide à l'activité de cette association, vous pouvez prendre contact avec le Groupement des Aphasiques Creusois aux coordonnées suivantes : **36, rue du Cheval Blanc - 23230 Gouzou - Tél. 05 55 81 75 17 - E-mail : clopi2004@wanadoo.fr - Internet : www.aphasiques-creusois.monsite.orange.fr**





Au volant de son Bibliobus : la partie émergée de l'activité de Dominique.

UN AGENT - UN MÉTIER

Dominique, chauffeur magasinier à la BDC

L'une des compétences du Département est le développement de la lecture publique. Dominique y contribue, tant au volant de son Bibliobus que dans diverses interventions liées à l'activité de la BDC.

La Bibliothèque Départementale de la Creuse (BDC) est le partenaire incontournable du réseau de bibliothèques qui assure le maillage de la lecture publique dans le département. La première de ses missions est le prêt de documents et pour l'accomplir, la BDC sait aussi se transporter au plus près des besoins, via ses deux Bibliobus.

Dominique, chauffeur magasinier, est un des trois agents du Département qui sont amenés à effectuer les tournées. Ancien employé Michelin, il a effectué différents remplacements au Conseil Général, avant d'être intégré à la BDC le 1^{er} janvier 1998 : « J'étais titulaire du permis poids lourds et ce fut, bien sûr, le premier argument puisque c'est indispensable pour conduire le Bibliobus. Mais, depuis, j'ai été amené à faire bien d'autres choses ».

LES TOURNÉES... ET LE TRAVAIL EN COULISSES

Si l'équipage classique d'un Bibliobus est toujours composé du chauffeur et d'un ou une bibliothécaire, le travail de Dominique ne consiste pas seulement à conduire son camion et en assurer la maintenance. « Il y a un important travail en coulisses. D'abord, il faut organiser les tournées, établir le planning qui permettra

au secrétariat d'adresser les avis de passage. Ensuite, il y a toute la préparation des documents qui partent et le reclassement de ceux qui rentrent ».

Mais au-delà des seules tournées du Bibliobus, Dominique est amené à intervenir dans des domaines très variés : travail de reliure sur les ouvrages abîmés, opérations de montage et de démontage du mobilier mis à disposition des bibliothèques, livraison et installation des expositions demandées par les communes, interventions techniques liées au stand de la BDC dans les salons du livre auxquels elle participe.

Si Dominique apprécie particulièrement la variété de ses interventions et le fait qu'elles l'amènent à être en contact avec beaucoup de monde, c'est sans doute aussi parce qu'il est amené à rencontrer les 400 bénévoles qui, sur le terrain, animent le réseau de bibliothèques du département. Au cœur d'une des missions les plus nobles du Conseil Général : la diffusion de la lecture publique. ■

INFO + :

Les deux Bibliobus de la BDC desservent 174 communes, à raison de deux passages par an, pour des dépôts de livres dans les bibliothèques, les écoles, hôpitaux ou maisons de retraite.



DOSSIER

Le département en question

Les propositions présentées par Edouard Balladur au Président de la République en vue de réformer les collectivités territoriales font évidemment débat. Certaines propositions concernent directement le Département. Au-delà de toutes les controverses, c'est l'occasion de rappeler ce que sont les compétences d'un Conseil Général.

JEAN-LUC LÉGER : « RESTER PROCHE DES GENS »



Vice-président en charge des dépendances et de l'autonomie, Jean-Luc Léger évolue dans ce qu'il est convenu d'appeler « le cœur de métier » du Conseil Général. Pour lui, le Département est le garant d'une politique de proximité.

Les propositions du Comité Balladur ne répondent-elles pas à la nécessité d'une réforme territoriale ?

« Qu'il faille réformer est une chose et il y a sans doute beaucoup à faire, notamment en matière de fiscalité. Mais le débat est simplement ouvert et après le vacarme médiatique qui a accompagné la remise du rapport Balladur au Président de la République doit venir le temps d'un échange serein et constructif. Il est quand même intéressant de noter l'unanimité des 102 présidents de départements sur le texte présenté par l'ADF (association des départements de France). Ce texte rejette la suppression de la clause générale de compétence et réaffirme la reconnaissance de deux blocs de collectivités en France : le bloc de la proximité, incarné par les communes, les intercommunalités et les départements ; le bloc du développement et des missions, composé des régions, de l'Etat et de l'Europe ».

Mais n'est-ce pas le simple bon sens que de vouloir simplifier ?

« Le bon sens, cela peut être la meilleure et la pire des choses ! Au-delà des mots, il y a des réalités. Le Département est une collectivité de proximité et le travail sur le terrain de nos 1.000 agents en apporte la preuve quotidienne. Dans un département rural comme le nôtre, les personnes en situation fragile voient leurs difficultés accrues par l'éloignement des centres de décision. C'est pourquoi nous développons des unités territoriales dont la mission est d'agir au plus près des gens ».

En quoi la suppression de la clause générale de compétence est-elle gênante ? Le Département pèse-t-il sur le développement économique ?

« Là encore, méfions-nous des idées en apparence trop simples. Prenons un exemple en matière économique : nos aides aux commerçants réalisant des tournées en zone rurale. Je comprends que cela échappe aux gens qui habitent dans des grandes métropoles. Mais supprimer la clause de compétence générale, ce serait nous empêcher d'agir au plus près de ces réalités ».



Les départ unanimes

La chose n'est pas si fréquente : transcendant français ont exprimé une position très nette

CERTES, l'Assemblée des Départements de France (ADF) n'est pas un lieu de combat politique. Il n'empêche que des divergences peuvent parfois s'y exprimer. Pourtant, c'est l'unanimité des 102 présidents de conseils généraux de métropole et d'outre-mer qui s'est dégagée quand il s'est agi de prendre position à l'annonce des propositions du Comité Balladur. Unanimité pour dire qu'ils ne se reconnaissent pas dans ces propositions et qu'elles leur semblent inopportunes en période de crise. Les départements français sont en parfait désaccord avec deux appréciations du Comité : l'une concerne une décentralisation jugée complexe, trop dépendante et pas adaptée aux besoins des citoyens ; l'autre concerne la théorie des couples, qui marie départements et régions sans vision de l'organisation territoriale du pays.

DEUX LECTURES DE LA DÉCENTRALISATION

Au contraire, ils considèrent que la décentralisation est l'une des réformes les plus importantes de ce dernier quart de siècle, qui a contribué largement à la modernisation de notre pays. Parallèlement, les présidents de conseils généraux reconnaissent deux blocs de collectivités en France : le bloc « de la proximité », incarné par les communes, les intercommunalités et les départements ; le bloc « du développement et des missions », composé des régions, de l'Etat et de l'Europe. « Casser cette structure



tements

les clivages politiques, les 102 départements pour réaffirmer le rôle des départements.

en essayant de fondre départements et régions consiste à en finir avec ce qui fait la force de la décentralisation républicaine », ont écrit les présidents de conseils généraux.

Se disant prêts à une véritable concertation sur le sujet de la réforme des collectivités locales et notamment de la fiscalité, les présidents de départements ajoutent deux préalables à celui des blocs de collectivité : ils refusent la suppression de la clause générale de compétence, « qui découle du principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales » ; et ils demandent que le canton demeure la circonscription électorale de proximité de l'assemblée départementale.

Le débat est loin d'être clos, tant il est vrai qu'il touche au plus profond de l'organisation du territoire et des échelons de décision de notre pays. Au niveau parlementaire, mais aussi au niveau des instances représentant les différentes collectivités – ARF pour les régions, ADF pour les départements, AMF pour les municipalités – les contributions ne vont pas manquer et un premier texte commun analogue à celui de l'ADF a été adopté par ces différentes instances, là encore au-delà de toute divergence partisane.

Mais aujourd'hui, outre l'acceptation des préalables évoqués précédemment, les départements souhaitent prioritairement, comme les régions et les municipalités, une réforme des finances et de la fiscalité locale « comprenant de réelles garanties d'autonomie fiscale pour les départements, notamment suite à l'annonce de la suppression prochaine de la taxe professionnelle (effet 2010) ». ■

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS BALLADUR

Le rapport du Comité Balladur comporte 20 propositions. Nous présentons celles qui touchent directement les départements.

Proposition n° 2 : favoriser les regroupements volontaires de départements par des dispositions de même nature que pour les régions. Certains départements manifestent cette volonté. Il est donc proposé de transposer aux départements la législation envisagée pour favoriser les regroupements de régions (proposition n°1 visant à ramener à 15 le nombre des régions).

Proposition n° 3 : désigner par une même élection au scrutin de liste, à partir de 2014, les conseillers régionaux et départementaux. Les cantons seraient supprimés. L'élection se déroulerait dans le cadre de circonscriptions infra départementales, de manière à ce que l'identité des territoires continue à être prise en compte à l'échelon départemental et le soit mieux qu'aujourd'hui au niveau régional.

Proposition n° 11 : confirmer la clause de compétence générale au niveau communal (...) et spécialiser les compétences des départements et des régions. (...) Il est proposé que les départements et les régions ne puissent intervenir que dans les domaines de compétences que la loi leur attribue. En revanche, afin de garantir aux élus les plus proches des populations et de leurs besoins la capacité de prendre des initiatives dans les cas non prévus par les textes, les communes et les métropoles exerceraient une compétence générale. Les départements conserveraient la faculté d'apporter leur concours aux investissements des communes.

Proposition n° 12 : clarifier la répartition des compétences entre les collectivités locales et entre celles-ci et l'Etat.

Il est proposé que les pouvoirs publics engagent et mènent à bien avant la fin de la présente législature une révision générale des compétences permettant de distinguer celles qui doivent demeurer partagées entre plusieurs niveaux d'administration locale, celles qui doivent être attribuées de manière exclusive à une seule catégorie de collectivités locales et celles qui sont susceptibles de faire l'objet de délégations de compétences.

Pour avoir l'intégralité des 20 propositions du Comité Balladur : www.reformedescollectiviteslocales.fr



UNE SI LONGUE HISTOIRE

Avant 1790, le Royaume de France était organisé en provinces. Peu après le début de la Révolution, la France est découpée en départements par la suite de **la loi du 22 décembre 1789**. Leur nombre exact et leurs limites sont fixés par la loi du 26 février 1790 et leur existence prend effet le 4 mars 1790.

La France compte alors 83 départements, gérés chacun par une assemblée qu'élisent les citoyens : **le Conseil du Département**. Chargé d'administrer localement le territoire départemental, il est placé sous l'étroit contrôle du pouvoir central.

Après avoir été supprimé en 1793, le Conseil du Département est rétabli en 1800 sous le nom de Conseil Général. Ses membres ne sont plus élus par les citoyens mais nommés par le Gouvernement. En 1833, le **Conseil Général** redevient un corps d'élus mais les conseillers généraux ne seront élus au suffrage universel qu'à partir de 1848.

Avec la III^{ème} République, le Département est vraiment considéré comme une collectivité territoriale. Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct et acquièrent une compétence globale sur toutes les affaires d'intérêt départemental, sous le contrôle du Préfet. La situation reste stable pendant plus d'un siècle, sauf la parenthèse du régime de Vichy, au cours de laquelle les conseils généraux sont supprimés.

Le tournant moderne est celui de **la loi du 2 mars 1982 dite « de décentralisation »**, qui fait du Département une collectivité territoriale de plein exercice. Au même titre que les communes et régions, les départements sont alors affranchis de toute tutelle de l'État. Un transfert de compétences larges se met en place, que le Conseil Général exerce en lieu et place de l'État. Le pouvoir exécutif est désormais transféré au Président du Conseil Général, qui assure la préparation et met en œuvre le budget de son département.

Plusieurs vagues législatives se succéderont, transférant de plus en plus de compétences au Département. La loi du 7 janvier 1983 est la première d'une longue série de textes (30 lois, 130 actes réglementaires) précisant la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'État. La dernière évolution législative est récente, puisqu'elle remonte à **la loi du 13 août 2004 dite « Acte II de la Décentralisation »**.



Cœur de le social

De la naissance à la dépendance, aucun âge du Département. Aucune des difficultés de la

C'EST toujours ce qui est quotidien qu'on remarque le moins... et qui pourtant est essentiel. Ainsi en va-t-il de ce qu'il est convenu d'appeler « le cœur de métier » du Conseil Général : l'action sociale, qui représente la moitié du budget de fonctionnement départemental (70M€).

Le Département est la collectivité de proximité et de solidarité par excellence. Et si cette solidarité doit s'exercer dans tous les points du territoire (voir ci-contre), elle s'applique également à tous les âges. Ainsi le Conseil Général est-il le chef de file des politiques familiales, qu'il décline à travers son Schéma Enfance – Jeunesse – Famille (actuellement en cours de révision). De la naissance à l'adoption jusqu'à l'aide à la parentalité et à la protection de l'enfance en danger, c'est un budget de près de 11M€ qui est prévu en 2009.

Le Département est également en charge des questions liées au vieillissement et à la dépendance, qui mobilisent un tiers du budget de l'action sociale (24M€), en particulier à travers le versement de



Le Département intervient à chaque étape de la vie, et ce dès le plus jeune âge.

métier :

n'échappe à la compétence des services vie non plus.

l'APA. À noter qu'à fin 2008, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie bénéficiait à 4.457 personnes (2.667 pour l'APA à domicile, 1.790 pour l'APA en établissement).

Depuis la loi sur le handicap du 11 février 2005, la Maison départementale des Personnes handicapées (MDPH) a été créée et c'est le Département qui gère la prestation de compensation du handicap (17M€).

Mais la solidarité s'exerce aussi au niveau d'autres accidents de la vie, consécutifs à la perte de son emploi ou de ressources et c'est, là encore, le Conseil Général qui intervient dans la vie quotidienne des Creusois rencontrant ces difficultés. C'est le Département qui garantit le versement du revenu minimum d'insertion (12,5M€) et le fera encore à partir du 1^{er} juin pour le revenu de solidarité active (RSA, voir pages Actions). De même, outre les seules allocations, le Département est en charge de toutes les politiques d'insertion, qu'il développe au côté des associations et de l'État. ■

L'ACTION SOCIALE AU PLUS PRÈS DES CREUSOIS



Six unités territoriales d'action sociale (UTAS) constituent le maillage des services de proximité du Pôle Jeunesse et Solidarités du Conseil Général. Il y en a donc forcément une près de chez vous ! Dans chacune de ces unités, tous les métiers de l'action sociale sont représentés et mis à la disposition du public. Les travailleurs sociaux assurent également des permanences dans les communes du ressort de leur UTAS. Les UTAS seront, à terme, regroupées avec les UTT (unités territoriales techniques) dans des Maisons du Département, comme celle en construction à Auzances (notre photo).

UTAS d'Aubusson

(cantons d'Aubusson, La Courtine, Crocq, Felletin et Gentioux-Pigerolles)

28, rue Jules Sandeau - 23200 AUBUSSON

Tél. 05 55 67 72 00

UTAS d'Auzances

(cantons d'Auzances, Bellegarde-en-Marche, Chambon-sur-Voueize, Chénérailles et Évaux-les-Bains)

28, rue Jules Sandeau - 23200 AUBUSSON (provisoirement)

Tél. 05 55 83 70 00

UTAS de Bourgneuf

(cantons de Bourgneuf, Pontarion, Royère-de-Vassivière et Saint-Sulpice-les-Champs)

Rue Joliot Curie - 23400 BOURGANEUF

Tél. 05 55 54 01 30

UTAS de Bussac

(cantons de Bussac, Bonnat, Châtelus-Malvaleix et Jarnages)

3, Quartier Pasteur - 23600 BOUSSAC

Tél. 05 55 82 07 00

UTAS de Guéret

(cantons de Guéret, Ahun et Saint-Vaury)

12, rue Sylvain Grateyrolles - 23000 GUERET

Tél. 05 44 30 25 40 ou 05 44 30 25 60

UTAS de La Souterraine

(cantons de La Souterraine, Bénévent-l'Abbaye, Dun-le-Palestel et Le Grand-Bourg)

14, boulevard Mestadier - BP32 - 23300 LA SOUTERRAINE

Tél. 05 55 63 93 00

À LA TÊTE DES COLLÈGES...



Si la vie scolaire et l'enseignement restent évidemment l'apanage des équipes pédagogiques sous l'égide de l'Éducation Nationale, le Département est à la tête d'un parc de 20 collèges qu'il a pour mission de rénover et d'entretenir, voire de construire quand nécessité s'en fait sentir (voir la construction du nouveau collège de Boussac en 2003 et 2004) ; plus largement il doit leur donner les moyens de leur fonctionnement (salles de cours, restaurants scolaires, etc.).

Cette obligation faite aux conseils généraux date de la loi du 23 janvier 1985 qui leur en a donné compétence. Partout en France, c'est unanimement qu'on salue la gestion des collèges par les départements, tant il est vrai qu'avant la décentralisation, l'État ne s'était pas toujours montré exemplaire dans l'entretien et la rénovation de son parc immobilier. Aujourd'hui, avec des centres de décision plus près des réalités, les établissements peuvent faire entendre leurs besoins et obtenir des programmes d'investissements cohérents.

Évidemment, cela représente un coût pour la collectivité, avec 3,7M€ d'investissements pour 2009. Un effort constant pour un enjeu inestimable : celui de donner aux collégiens creusois les meilleures conditions d'enseignement, qu'il s'agisse de refaire des salles de classes, d'investir sur de nouveaux modes de chauffage ou de réaliser la rénovation de restaurants scolaires (notre photo).

Au-delà des investissements immobiliers, le Département mobilise aussi des moyens de fonctionnement importants en faveur des collèges : 6,7M€ en 2009, dont 2,3M€ de dotations de fonctionnement et d'équipement des collèges ; mais aussi un tas d'autres interventions comme les bourses départementales, les subventions aux associations, la participation aux activités péri ou extra scolaires, etc.



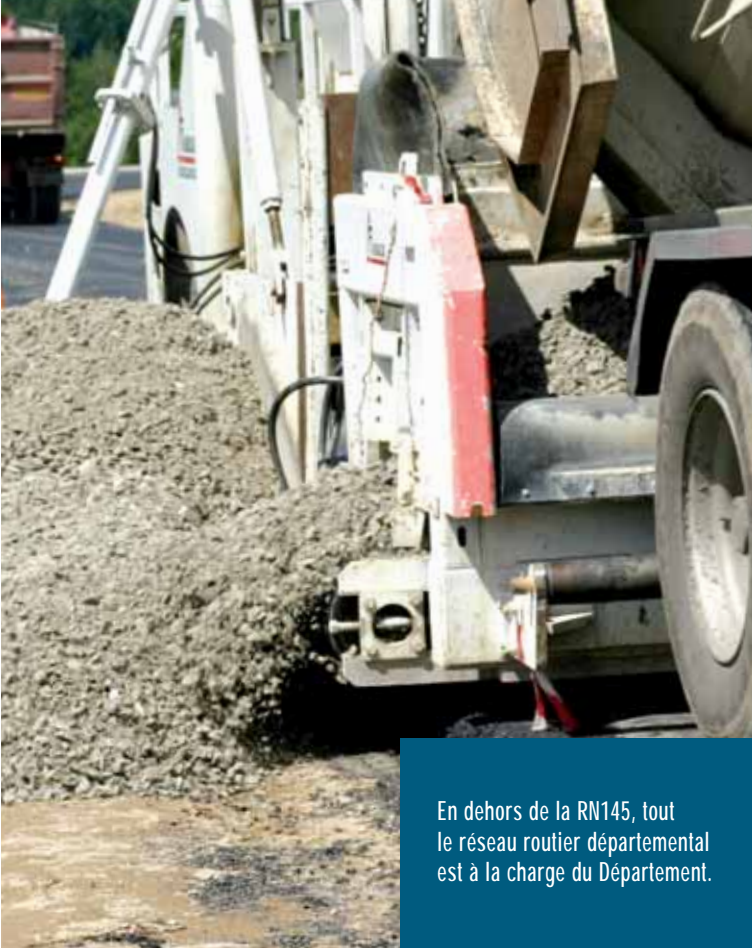
Toutes les mènent au D

Qu'il s'agisse du confort des liaisons interur du réseau routier départemental dépend déso

AL'HEURE où il ne reste plus qu'une route nationale dans le département du fait de l'acte II de la décentralisation – seule la RN145 dite « RCEA » dépend désormais de l'État – les choses sont on ne peut plus claires : l'entretien, les réparations et les nouveaux investissements sur le réseau routier départemental, c'est l'affaire du Conseil Général ! Et de lui seul, serait-on tenté d'ajouter, même si certains axes peuvent espérer, en fonction de leur importance, entrer dans des systèmes de cofinancements avec la Région.

Le Service des Routes du Conseil Général assure la gestion de 4.270 km de voirie départementale ; un réseau routier d'une densité rare qui, rapporté à la population, fait de la Creuse le département comptant le linéaire le plus important par habitant. Autant dire tout, sauf une source d'économie, surtout depuis le transfert de l'ensemble des agents de l'Équipement au Département...

Le Service des Routes a donc en charge : le suivi des programmes d'investissement des travaux de voirie et de la maintenance du réseau ; la réalisation et/ou le suivi des études routières et d'ouvrage d'art ; le pilotage des chantiers ; la réalisation des levées topographiques de terrain ; l'entretien du réseau routier et de ses abords (élagage, fauchage, etc.) ; la gestion de la sécurité routière, de la signalisation horizontale, verticale, de police, touristique, etc. ;



En dehors de la RN145, tout le réseau routier départemental est à la charge du Département.

routes... département

baines ou de leur sécurité, l'entretien
mais exclusivement du Département.

l'organisation des plans d'intervention ; l'organisation de la viabilité hivernale.

Le budget 2009 prévoit environ 20M€ de travaux, dont 15M€ d'investissements. Les principaux chapitres budgétaires sont les suivants : le PRID (Programme Routier d'Intérêt Départemental) qui regroupe les travaux neufs sur des routes représentant un intérêt départemental ; le PRIR (Programme Routier d'Intérêt Régional) qui regroupe les travaux neufs sur des routes représentant un intérêt régional (grands axes régionaux) ; les ouvrages d'art qui représentent les opérations de maintenance et de réparation du parc d'ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, etc.) ; les aménagements de sécurité, qui regroupent les diverses opérations visant à conforter la sécurité sur les routes départementales (pose de glissière de sécurité, pose de bordures dans des petits rayons, reprise de virage, confortement de talus, dégagement de visibilité, aménagement de carrefour, etc.) ; les grosses réparations, c'est-à-dire toutes les opérations de réparation de chaussées sur de long linéaires ; les traverses de bourgs, qui sont des opérations d'amélioration des traversées d'agglomération par mise en œuvre de tapis d'enrobés ; les programmes d'axes, qui constituent le renforcement des chaussées par mise en œuvre d'enrobés sur des axes principaux ayant un trafic important. ■

... ET DES TRANSPORTS

En application des dispositions de la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs du 30 décembre 1982, précisées et complétées par les lois du 7 janvier et 22 juillet 1983, le Conseil Général est seule autorité organisatrice des transports sur le territoire départemental. Il en assure la gestion et le financement, incluant le transport de voyageurs, le transport scolaire comme celui des élèves et étudiants handicapés. En plus de la définition de la politique de déplacement sur le département (moyens, tarifications, desserte), cela concerne également l'équipement des points d'arrêts (implantation d'abribus). Au total de toutes les formes d'intervention départementale, c'est un budget de 8,5M€.

Les **transports scolaires**, ce sont 450 circuits qui sillonnent le département, parcourant 28.000 km/jour avec 300 véhicules (30 exploitants) pour 7.800 élèves transportés quotidiennement. Cela représente une dépense annuelle de plus de 6,8 M€. Le Département prend en charge 85 % des frais de transport de chaque élève, la participation des familles s'élevant à 15 %. De même, le Département finance à 100 % les frais de transports des élèves et étudiants handicapés.

Le Conseil Général de la Creuse confie la gestion des circuits quotidiens à des communes, des structures intercommunales ou associations de parents d'élèves, « Organismes de second rang », qui ont conclu avec lui une convention définissant les droits et obligations de chacun. Il gère directement, depuis la rentrée 2000-2001, 31 services organisés spécifiquement à destination des lycées et SEGPA des collèges creusois.

Quant aux **transports de voyageurs**, ils sont organisés à travers 21 lignes régulières qui desservent tous les grands axes du département. Le département finance également 25 services de transport à la demande sur 4 communautés de communes et 7 communes pour une desserte ponctuelle et locale.



LE PRIX DE LA SÉCURITÉ...



La loi du 3 mai 1996 a organisé les missions de « protection de personnes et de biens et de l'environnement » en créant les SDIS. Le Service départemental d'incendie et de secours est l'administration gérant les sapeurs-

pompiers au niveau du département. Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié.

La participation 2009 s'élève à 5,1M€. Cela répond aux besoins tels qu'ils ont été définis par le conseil d'administration dans le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), qui permet de déterminer notamment les moyens matériels et de formation nécessaires à l'accomplissement des missions du SDIS.

... ET CELUI DE LA SANTÉ



Le Laboratoire Départemental d'Analyses remplit une mission de prestation de services au profit de quelque 4.500 usagers : des éleveurs et vétérinaires, commerçants et artisans, PME-PMI, associations de défense sanitaire, mais aussi administrations (DSV, DIREN, DRIRE, etc.). Il exerce ses compétences à travers six secteurs d'activité : analyses des terres et des eaux résiduaires, hydrologie et analyses des eaux dites propres, hygiène alimentaire, immunosérologie, santé animale, dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et de la tremblante du mouton. Si son activité s'inscrit sur un marché ouvert aux labos privés, il n'empêche que lors des crises sanitaires ce sont d'abord les labos publics qui sont en première ligne...

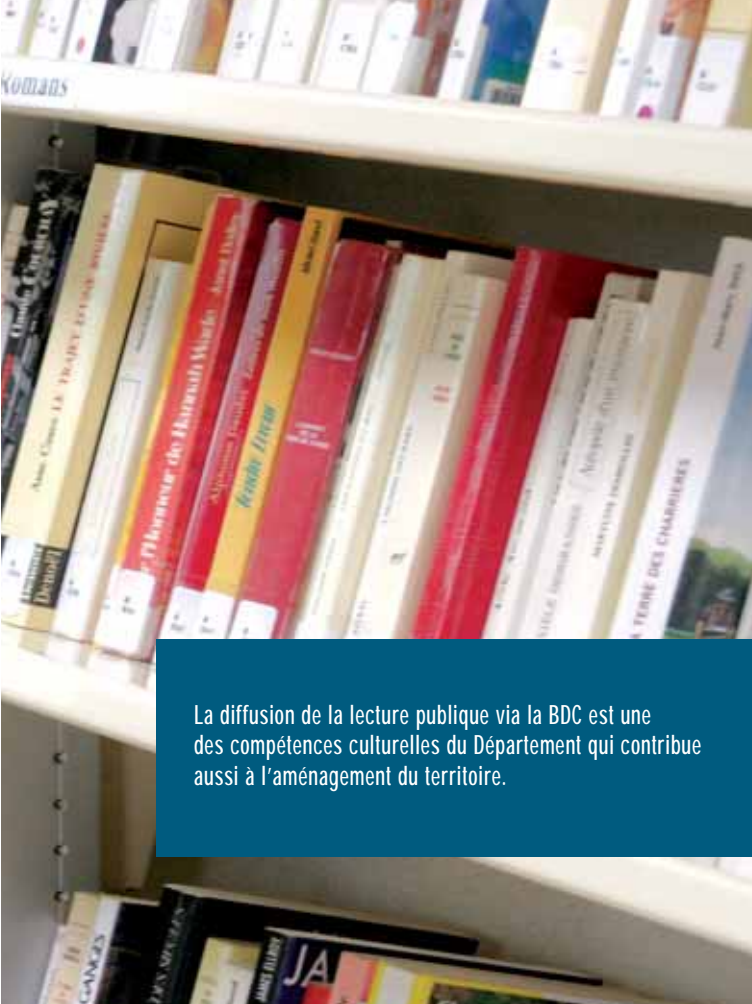


Des missions structurantes

Certaines missions lui sont dévolues par la interventions du Département dans le champ

L'AMÉNAGEMENT du territoire départemental est une des belles missions du Conseil Général, qui prend d'ailleurs des contours extrêmement variés. Quand le Conseil Général investit dans une traverse de bourg, c'est de l'aménagement du territoire doublé d'une aide à la commune concernée. Quand il aide à la reprise d'un commerce ou d'une activité artisanale en zone rurale, autant qu'à l'implantation d'une unité industrielle en zone urbaine, c'est tout autant de l'aménagement du territoire et un coup de pouce à des communes ou communautés de communes qui ne pourraient agir seules.

Mais le Département fait aussi de l'aménagement du territoire et aide les communes quand il développe certaines missions culturelles, les unes que la loi lui impose, les autres qu'il a choisi d'assumer. Ainsi le Conseil Général a-t-il une mission de diffusion de la lecture publique qu'il exerce à travers la **Bibliothèque Départementale de la Creuse** (BDC), structure de prêt mais aussi de conseil aux communes. La BDC constitue des collections et assure annuellement environ 130.000 prêts de documents. Les **Archives départementales de la Creuse** constituent aussi un service du Conseil Général voulu par le législateur. Elles gèrent les archives publiques du département, les conservent et les rendent consultables par le public. Mais le Département s'est aussi donné d'autres moyens de servir



La diffusion de la lecture publique via la BDC est une des compétences culturelles du Département qui contribue aussi à l'aménagement du territoire.

culturelles

loi, d'autres pas. Pourtant, toutes les cultures contribuent à structurer le territoire.

Les Creusois, des particuliers aux communes, au plus près des réalités locales. C'est particulièrement le cas avec la création, en juillet 2003, de la **Conservation départementale du Patrimoine**, véritable outil de développement local au service de tous. Cette structure a pour objectif de connaître l'ensemble du patrimoine creusois (architecture, paysage, archéologie, savoir-faire, etc.), la conservation et la restauration du patrimoine non protégé du domaine public (églises, lavoirs, ponts, fontaines...) et enfin la valorisation de ce patrimoine. Les aides attribuées aux communes pour réhabiliter leur petit patrimoine non protégé, mais aussi les édifices et objets classés, constituent le prolongement concret d'une volonté politique de valorisation du territoire.

Enfin, la désormais ex-Ecole Nationale de Musique désormais devenue **Conservatoire départemental Emile Goué** constitue un outil d'aménagement du territoire incontestable. Si l'établissement dépend désormais d'un syndicat mixte départemental, il reste étroitement lié à la volonté du Département qui y contribue largement. Et c'est bien la volonté du Conseil Général de voir le développement d'un enseignement musical de qualité et varié (une trentaine de disciplines), et accessible dans pas moins d'une douzaine d'antennes locales réparties sur tout le département et accueillant environ 650 élèves, à partir de 4 ans. ■

SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le Conseil Général de la Creuse s'est doté d'une Mission Entreprises qui contribue au développement de celles-ci sur le territoire départemental. Elle accompagne les acteurs individuels et les collectivités locales porteurs de projets. Elle participe également à l'animation des filières économiques et gère les aides économiques mises en place par le Département. Si très souvent ces aides concernent la reprise de commerces de proximité et de première nécessité, elles peuvent aussi soutenir l'aménagement de zones d'activités, la réalisation de pépinières d'entreprises, ou encore les Démarches Collectives Territorialisées (DCT) en faveur des opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce.

Dans le domaine économique, l'agriculture occupe une place à part dans un département comme le nôtre à dominante rurale, où la qualité des productions agricoles le dispute à leur diversité. Le Conseil Général de la Creuse, du fait de l'importance économique de ce secteur, entend favoriser particulièrement le maintien du plus grand nombre possible d'exploitations et d'actifs agricoles. Un dispositif d'aides a été mis en place pour soutenir l'installation des jeunes (chèque installation et aide à l'habitat autonome des jeunes agriculteurs) et favoriser l'achat de matériel en CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole).

Le Département s'est également donné les moyens pour gérer l'aménagement foncier, les échanges amiables, la restructuration agricole et forestière dans le sud creusois suite à la tempête de 1999, la réglementation des boisements, les études préalables aux travaux de drainage, l'irrigation et la mise en conformité des étangs. Par ailleurs, à chaque crise grave, le Conseil Général a toujours été présent aux côtés des agriculteurs et apporté un soutien solidaire, équitable et transparent, mais toujours au plus près des besoins.





Selon les premières estimations, le RSA devrait concerner au moins 6.000 personnes dans notre département, soit plus du double de ce que représentait le RMI.

SOLIDARITÉ

Nouveau défi budgétaire

La généralisation du RSA, c'est pour le 1^{er} juin 2009. Le Département va alors devoir faire face à de nouvelles charges très importantes. En effet, outre l'allocation elle-même l'arrivée de nombreux nouveaux allocataires va alourdir le coût des politiques d'insertion.

Le Conseil Général avait souhaité participer à l'expérimentation du RSA (revenu de solidarité active) lancée par le Haut Commissariat aux Solidarités. Depuis le 1^{er} mars 2008 et pour encore quelques jours, la Creuse fait donc partie des 34 départements français qui ont joué le jeu, dans des cadres cependant établis « sur mesure ». Ainsi l'expérimentation creusoise posait-elle comme principe que les allocataires du RMI passant au RSA aient un contrat de travail d'au moins 25 heures par semaine, ce qui limitait considérablement le nombre de personnes.

VERS PLUS DE 6.000 ALLOCATAIRES

A partir du 1^{er} juin prochain, plus question de poser des conditions. Le Revenu de Solidarité Active est mis en place sur l'ensemble du territoire français. Il garantit à ses bénéficiaires un revenu minimum et soutient le retour à l'activité professionnelle, tout en remplaçant le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API). Il est ouvert à toute personne âgée d'au moins 25 ans (ou plus jeune et ayant un enfant à naître ou à charge), exerçant ou non une activité professionnelle et disposant

de peu de ressources. Un test d'éligibilité au dispositif a été mis en place afin de permettre aux demandeurs de savoir s'ils peuvent ou non y prétendre (voir encadré).

Si la CAF et la MSA sont les organismes payeurs et réalisent actuellement l'information du public, le poids financier du dispositif pèsera sur les départements. Et les premières projections laissent prévoir un impact considérable, puisqu'on devrait passer de moins de 3.000 allocataires (RMI + API) à plus de 6.000 pour le RSA, soit un coût de plus de 10 millions d'€ en année pleine.

Alors que le contexte économique et social actuel laisse craindre une réalité plus dure encore, ces prévisions ne concernent d'ailleurs que l'allocation. En effet, la généralisation du RSA, puisqu'elle provoquera l'arrivée de nouveaux allocataires dans les dispositifs de solidarité, pèsera également sur les autres politiques liées à l'insertion (programme départemental d'insertion, contrats aidés, etc.), avec forcément un effet induit sur les finances départementales.

En attendant d'en savoir plus sur ce nouveau défi budgétaire pour la collectivité départementale et les éventuelles compensations par l'Etat, les services du Conseil Général se préparent à cette nouvelle donne, qui devrait se traduire par un surcroît d'activité assez sensible. ■



RSA : POUR CONNAÎTRE VOS DROITS

La campagne d'information actuellement conduite par le Haut Commissariat aux Solidarités et s'appuyant sur les caisses d'allocations familiales consiste à informer le plus largement possibles les allocataires potentiels du Revenu de Solidarité Active.

Les bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) et de l'API (allocation de parent isolé) seront automatiquement intégrés dans le dispositif RSA. La CAF a d'ores et déjà écrit à ces personnes.

D'autres travailleurs, qui ne pouvaient pas être bénéficiaires du RMI mais dont les revenus sont particulièrement modestes, doivent accéder au RSA. Pour leur permettre, un test d'éligibilité a été mis en place, permettant de savoir si la personne peut et doit déposer un dossier de demande d'allocation. Ce test est consultable sur Internet, mais on peut également prendre contact directement au siège de la CAF (rue Marcel Brunet, à Guéret) ou dans ses permanences décentralisées à Aubusson, Auzances, Bourganeuf, Boussac, Chambon-sur-Voueize, La Souterraine, Aigurande et Ussel. Les ressortissants de la MSA peuvent effectuer les mêmes démarches auprès de leur organisme.

INFO + :

Le formulaire RSA est téléchargeable sur le site www.caf.fr ; le test d'éligibilité RSA est également disponible.

LE PDI 2009 ADOPTÉ

Le Conseil Général, réuni en assemblée plénière le 30 mars dernier, a notamment adopté le PDI 2009 (programme départemental d'insertion) et la stratégie départementale dans ce domaine. Les élus ont donc choisi d'orienter l'action départementale dans une logique de proximité et de couverture de l'ensemble du territoire ; de lui donner une dimension partenariale (tissu associatif) ; de porter une attention particulière à certains publics, en particulier les jeunes (exclus du RSA) et le public féminin (API intégrée dans le RSA) ; de prendre en compte toutes les problématiques d'exclusion et d'insertion (santé, culture, logement, mobilité, emploi, formation, etc.).

Le Conseil Général a aussi affirmé sa volonté d'élargir le champ de ses actions à l'ensemble des publics en situation de précarité et a décidé de prendre en compte les ressources globales d'un foyer, plutôt que de conditionner l'accès à un dispositif à une logique d'appartenance à tel ou tel minima social.

L'ensemble des crédits prévus pour financer le PDI 2009 s'élève à 1,25 M€.





Le groupe des conseillers généraux jeunes a été guidé par les députés creusois à la découverte du Palais Bourbon, de son histoire et de ses trésors artistiques.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Dans le « saint des saints »

Les conseillers généraux jeunes ont découvert le « saint des saints » en matière de citoyenneté : l'Assemblée Nationale. Un voyage instructif, assorti d'une visite au Palais de la Découverte.

CHAQUE année, les élus juniors creusois sont conviés à visiter l'une des deux chambres qui constituent le Parlement français. Alternativement le Sénat ou l'Assemblée Nationale, autrement dit le Palais du Luxembourg ou le Palais Bourbon, deux hauts lieux de la République et de la démocratie « à la française », mais aussi deux bijoux architecturaux chargés d'histoire, avec leurs hémicycles, leurs salles des pas perdus, les labyrinthes de leurs couloirs et escaliers, les traces partout palpables des hommes qui en ont écrit les pages les plus glorieuses.

Cette année – cela se passait en février – les conseillers généraux jeunes du département se sont rendus à l'Assemblée Nationale, à l'invitation des deux députés de la Creuse, MM. Auclair et Vergnier. La quarantaine de jeunes élus, accompagnés d'une dizaine d'adultes (référents des collèges et agents du Conseil Général), ont pris la route de la Capitale au petit matin et sont rentrés assez tard dans la nuit, peut-être un peu fourbus mais des images plein la tête. L'hémicycle ne résonnait certes pas des clameurs des grands débats mais les visiteurs ont pu découvrir que contrairement

à trop de rumeurs, l'Assemblée Nationale est un lieu de travail, souvent studieux, notamment pour les habitués de la mythique Bibliothèque, riche de plus de 700.000 volumes et célèbre pour les fresques de ses coupoles, peintes par Eugène Delacroix.

DE PALAIS EN DÉCOUVERTES

Cette visite a aussi été émaillée de rencontres furtives avec quelques figures connues de ministres et parlementaires, puisque l'histoire, avant de prendre un grand « H », s'écrit modestement au jour le jour. Et après la coupure déjeuner, c'est une autre histoire qu'il était ensuite donné aux collégiens creusois de découvrir, avec la visite du Palais... de la Découverte, justement. Une autre façon de rencontrer les maths et les sciences, de comprendre aussi un peu du génie de l'Homme entré aujourd'hui dans l'ordinaire du quotidien.

De l'avis général, en tout cas, ce fut un voyage citoyen riche d'enseignements et qui pourra s'inscrire en bonne place dans les actions du Conseil Général des Jeunes. ■

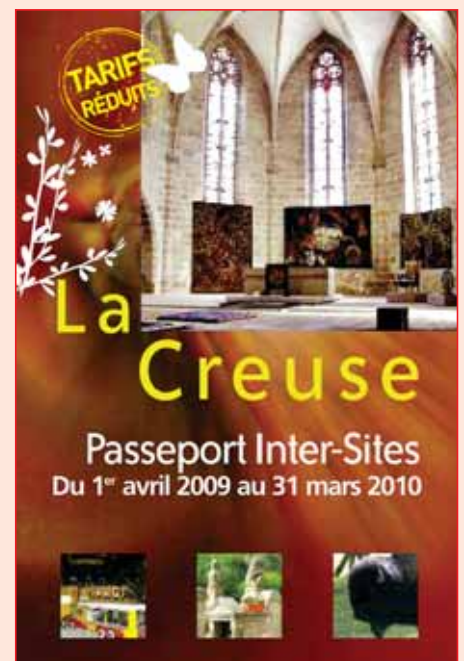
INFO : Conseil Général des Jeunes - Tél. : 05 44 30 27 65 - Courriel : cg-jeunes@cg23.fr

Et aussi...

TOURISME : PASSEPORT ET MAGAZINE DES VACANCES

Comme chaque année, le Comité départemental du Tourisme renouvelle ses éditions à destination du grand public. Parmi les dernières sorties, il y a le Magazine des Vacances et des Loisirs 2009, qui rassemble toutes les offres touristiques de la Creuse : l'art et le patrimoine, les loisirs de pleine nature, la gastronomie, tout en illustrant les principales richesses et atouts touristiques du département. Réalisé en collaboration avec le groupe de presse Centre France et distribué avec le magazine Fémina dans l'édition du dimanche 29 mars dernier auprès de la clientèle des départements limitrophes, il est également toujours disponible dans les offices de tourisme de Creuse.

Outil complémentaire, le Passeport Inter-Sites « nouvelle formule » (notre photo) est également disponible. Il recense 22 sites majeurs creusois qui se sont engagés dans une démarche qualité initiée par le CDT et qui offrent des tarifs réduits.



Après l'Assemblée Nationale, c'était révision. Maths, physique, chimie et toutes sortes de sciences, mais de façon ludique, au Palais de la Découverte.

DES ACTIONS TOUS AZIMUTS

Commission Solidarité : « Quand la crise prend, la Creuse donne ». C'est avec ce slogan que les conseillers généraux Jeunes ont organisé, du 14 au 17 avril dans les collèges, une grande collecte au profit des Restaurants du Cœur, du Secours Populaire et de la Croix Rouge. Cette collecte a permis de récolter des produits d'hygiène et des denrées alimentaires qui seront distribués aux plus démunis.

Sur ce même thème, les élus juniors creusois organiseront une nouvelle édition du Festival des Solidarités, le 29 mai. Cette année, l'opération aura lieu au Hall polyvalent d'Aubusson. Un don permettra d'accéder au Festival et à l'ensemble de ses spectacles, mis sur pied et joués par les collégiens eux-mêmes. Les dons collectés seront redistribués sous forme de « chèques cadeau » aux jeunes en difficulté.

La même commission Solidarité a également prévu des actions à la rencontre des personnes âgées dans plusieurs maisons de retraite.

Commission Environnement : Les élus de cette commission ont souhaité faire réaliser un dépliant sur l'observation et la protection des oiseaux. Réalisé avec l'appui technique du service Environnement du Conseil Général, de la SEPOL (société d'étude et de protection des oiseaux en Limousin) et de l'ONCFS (office national de la chasse et de la faune sauvage), ce document très pédagogique sera remis aux collégiens des classes de 6^{ème} qui participeront au Circuit Découverte de la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes, le 12 mai. Il sera également disponible pour les futurs visiteurs de la Réserve.

Opération Education - Culture - Sport : Le grand rendez-vous de l'année sera la reconduction, le 15 mai, de la rencontre sportive inter-collèges. La première édition avait été organisée en 2008 et avait rencontré un vif succès auprès des jeunes. Comme l'an passé, cette manifestation aura lieu au stade Léo Lagrange, à Guéret, l'après-midi du 15 mai. À cette occasion, les élus juniors souhaitent sensibiliser leurs camarades à la problématique du sport et du handicap, avec la présence de l'association « Handisport ». Il est d'ailleurs prévu que cette association anime plusieurs actions de sensibilisation dans les collèges creusois.

L'Andromeda Polifolia ou Andromède à feuilles de Polium est une espèce végétale rare, protégée au niveau national, qui trouve son terrain d'expression dans une tourbière comme celle des Alanchattes.

Aux Alanchattes, la sphaigne (une mousse) est peu à peu remplacée par la molinie (une graminée), qui a un pouvoir d'assèchement diminuant la diversité écologique de ce type de zone humide.

ROYÈRE-DE-VASSIVIÈRE

Au chevet de la tourbière des Alanchattes

Faute d'un entretien spécifique, la tourbière des Alanchattes a vu reculer les espèces végétales qui font son intérêt. Le Conseil Général vient de lancer les premiers travaux qui vont réparer tout cela.

PROPRIÉTAIRE de l'étang des Landes, le Conseil Général l'est aussi de 11 hectares sur la tourbière des Alanchattes (commune de Royère-de-Vassivière), en bordure d'une forêt départementale. Si les tourbières ne sont pas rares en Limousin, elles le sont en France et plus largement en Europe, ce qui nécessite leur préservation. C'est pourquoi le site des Alanchattes est reconnu comme habitat d'intérêt communautaire et prioritaire et fait partie du réseau Natura 2000 de la vallée du Thaurion et de ses affluents. À ce titre, il bénéficie d'aides de l'Europe et de l'Etat permettant de financer des travaux de réhabilitation (voir encadré).

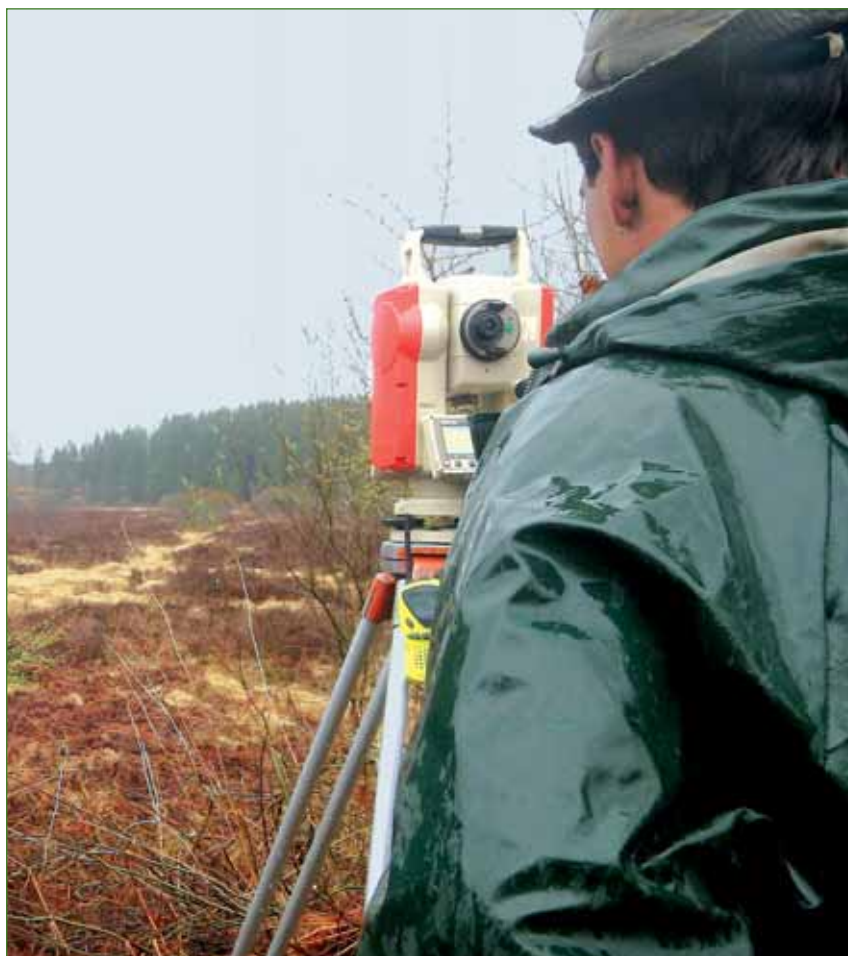
Au départ, la tourbière des Alanchattes

est constituée de sphaigne, une mousse encouragée par le ruissellement des eaux de pluie qui a de surcroît une très forte capacité de rétention de l'eau (15 à 30 fois son poids). Mais au gré des années et notamment en raison de l'abandon des pratiques agricoles (pâturage), la sphaigne s'est fait coloniser par la molinie, une graminée au fort pouvoir d'assèchement. Aujourd'hui, les Alanchattes constituent ce qu'on appelle « une mosaïque de tourbière haute active et dégradée ». Elle serait dite « active » si elle était majoritairement constituée de sphaigne et « dégradée » si la molinie prenait définitivement le dessus. On est donc à un stade de vieillissement intermédiaire de la tourbière, même si l'on a déjà constaté

l'apparition de ligneux (saules, bouleaux), signe de l'abandon ancien de pratiques de gestion.

Il est donc encore temps d'agir et c'est ce à quoi le Conseil Général s'est attaché, dans le cadre de Natura 2000 et avec le CREN (conservatoire régional des espaces naturels), partenaire averti et toujours disponible. Avec ce programme de travaux (voir encadré) et la remise en pâturage du site par un troupeau de bovins, on pourra espérer voir se développer l'Andromède à feuilles de Polium, une espèce végétale rare protégée au niveau national. Et coasser les grenouilles ou voler les libellules. Où l'activité traditionnelle agricole de l'homme aura retrouvé sa place tout en permettant la préservation de la nature. ■

DANS LE CADRE DE NATURA 2000

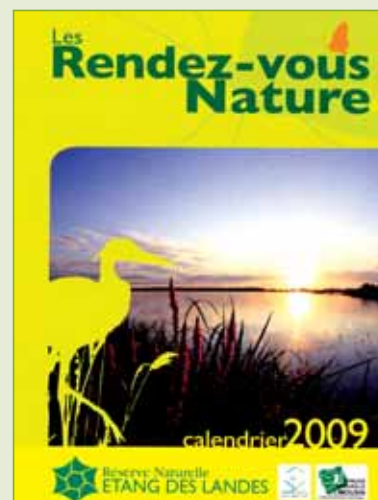


Le bornage de la tourbière (partie Conseil Général) coûte 1.112,28€ TTC ; ce montant est pris en charge intégralement par le Conseil Général. Il s'agit des travaux préalables à ceux qui vont consister à restaurer le site. D'un montant total de 20.394,43€ TTC, les travaux de restauration sont réalisés dans le cadre du Contrat Natura 2000 que le Département a signé ; à ce titre, ils sont intégralement financés par l'Europe et l'Etat.

Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Emprise et pose de clôture pour bovins sur un linéaire de 2.300 mètres ;
- Mise en défens d'habitats fragiles. Cette opération, qui consiste à protéger du piétinement des bovins deux zones de végétations pionnières, sur un linéaire de 117 mètres, va permettre de préserver une mare déjà existante et d'en créer une autre par le dessouchage de saules. Ainsi pourra-t-on y retrouver différentes espèces animales (batraciens, libellules) mais aussi végétales (drosera).
- Bûcheronnage et dessouchage très ponctuel de saules et bouleaux. Cette opération vise à limiter la colonisation de la tourbière par les ligneux et à créer des zones favorables pour le développement des espèces végétales pionnières. Une de ces zones sera ensuite protégée par une mise en défens.

Parallèlement à ces travaux et une fois que les clôtures auront été posées, le site sera remis en pâturage pour des bovins, ce qui permettra de rééquilibrer peu à peu la végétation en redonnant vie à la sphaigne.



RENDEZ-VOUS NATURE À L'ÉTANG DES LANDES

Sur plus de 160 hectares, la Réserve naturelle de l'Etang des Landes offre aux promeneurs une grande variété d'ambiances et de paysages tout au long de l'année, avec une multitude d'espèces végétales et animales. Cette richesse en fait un lieu incontournable pour tous les amoureux de la nature, auxquels l'équipe de la Réserve propose désormais un programme de visites guidées, de chantiers nature et de conférences. Le calendrier 2009 des « Rendez-vous Nature » de l'Etang des Landes est disponible dans les offices de tourisme et sur le site de la Réserve. On peut aussi le consulter en ligne ou le télécharger sur www.creuse.fr

ENQUÊTE DE FRÉQUENTATION DE LA RÉSERVE NATURELLE

Depuis mi-avril jusqu'à la fin du mois d'août se déroule une étude de fréquentation à la Réserve naturelle de l'Etang des Landes. Le Conseil Général souhaite évaluer le nombre de personnes fréquentant le site (étude quantitative) ainsi que leurs attentes (étude qualitative). Tout visiteur du site pourra donc être sollicité par un membre de l'équipe de la Réserve. Les résultats de cette étude permettront d'une part d'organiser au mieux les points d'accueil du public et d'autre part d'orienter les actions d'information et de sensibilisation à l'environnement.



4 titulaires du brevet d'État et 7 titulaires du brevet fédéral constituent l'encadrement des I-Rondelles, un club qui est aussi lieu original de formation.

MOTO TOUT TERRAIN

I-Rondelles : les femmes et les enfants d'abord

Une passion d'abord vécue dans l'ombre de ces messieurs. Et puis l'envie de faire de la moto « à leur façon ». L'association les I-Rondelles est née il y a deux ans. Loin des défis machos, elle propose aux femmes et aux enfants de s'initier aux joies des balades à deux roues motorisées.

ELLES portent des culottes et des bottes de moto, des blousons de cuir noir avec parfois un aigle sur le dos. Mais leurs motos ne sèment pas la terreur dans toute la région. Tant pis pour la chanson, mais Edith Piaf n'imaginait sans doute pas, à l'époque, que des « nanas » revêtiraient les attributs de « L'homme à la moto ». C'est pourtant ce que des Aubussonnaises (ou voisines) ont décidé de faire, il y a deux ans, en créant les I-Rondelles.

« Au départ, il y avait un groupe d'amis qui faisaient de la moto ensemble. L'idée est venue de créer une association se voulant plus familiale, visant une pratique conviviale de la moto, donc d'abord réservée aux femmes et aux enfants », résume Anne-Charlotte Patraud, qui vient de passer du stade de jeune à celui d'adulte et tient avec le sourire le guidon du secrétariat. « Et puis, on s'est vite rendu compte qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont très demandeurs d'apprendre certaines techniques

pour mieux profiter de leur moto, donc l'association s'est développée assez rapidement ».

LIEU DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

Anne-Charlotte, sœur de Stéphane qui prépare son brevet d'État, fille de maman et papa qui veillent au grain tout en partageant la même passion pour la moto verte. Et copine des copains d'elle-même ou de ses parents, tout cela faisant une gentille troupe pas du tout désireuse de massacrer les chemins creusois. « Au contraire, nous sommes pour une pratique respectueuse de l'environnement et des autres usagers de nos chemins creusois. D'ailleurs, nous souhaitons mettre en place une action de nettoyage de chemins en partenariat avec une association de randonneurs à pied ». Moto verte, donc, et pas du tout obsession de « la poignée dans le coin ». L'originalité des I-Rondelles, outre un nom qui fait

référence à la mécanique vécue au féminin, c'est d'être un lieu de formation et de perfectionnement pour des gens attirés par la moto tout terrain sans forcément désirer faire de la compétition ; les gens étant prioritairement des femmes et des enfants (dès 6 ans). Des stages organisés les week-ends permettent, sous la férule de moniteurs diplômés, de préparer BSR (brevet de sécurité routière) et CASM (certificat d'aptitude aux sports motos) ; et puis d'acquiescer tout un tas de trucs qui facilitent la vie du motard du dimanche et lui évitent de visiter le plancher des vaches de trop près. Aujourd'hui, I-Rondelles compte 52 adhérents, dont quand même 7 hommes, acceptés parce que faisant partie de la grande famille de l'Enduro Club Aubussonnais, le club dont les I-Rondelles se sont affranchies en 2007, tout en gardant des relations étroites avec ce « grand frère ». « En fait, ils nous aident énormément pour beaucoup de choses, notamment pour préparer les pistes ou la réglementation ». ■

Et aussi...

UNE 5ÈME SECTION SPORTIVE EN CREUSE

La création d'une section sportive handball à La Souterraine, à la rentrée 2008, faisait suite à l'ouverture de sections aux collèges Marouzeau de Guéret en football (2003) et VTT (2006) et Saint-Vaury en basket (2007). Une cinquième section devrait voir le jour à la rentrée de septembre 2009, cette fois-ci au sein du collège Martin Nadaud de Guéret et destinée à la pratique de la natation. C'est évidemment une excellente nouvelle pour la qualité de la formation des jeunes sportifs creusois, à laquelle le Conseil Général est très attaché.

Le Département finance, en effet, plusieurs structures sportives dans les collèges creusois, en particulier les sections sportives, qui sont organisées autour d'emplois du temps adaptés permettant aux jeunes sportifs de développer leurs qualités tout en poursuivant normalement leur scolarité. Le Département conventionne au cas par cas avec ces sections, afin de définir les conditions de son aide financière (frais de transports sur les compétitions notamment). Parallèlement, de nombreux ateliers sportifs, qui constituent une offre de pratique plus légère, voient le jour un peu partout dans les collèges creusois : ateliers foot à Aubusson, Bénévnt, Boussac, Chénérailles, Crocq, Dun, Guéret Marouzeau, Parsac, etc.



À Aubusson, le domaine de la Combe offre un terrain réservé à l'usage des membres des I-Rondelles. L'idéal pour apprendre et se perfectionner, en toute convivialité.



Sous les casques et le cuir, des enfants ou des dames attirés par le plaisir du pilotage tout terrain, sans esprit de domination aucun.

BIENTÔT L'I-RONDELLES CLASSIC



Le club des I-Rondelles va connaître un mois de mai très intense en matière d'organisations. Dans un premier temps, l'association proposera, le 9 mai à Aubusson (hall polyvalent) une nouvelle journée de sensibilisation à la Sécurité Routière, en partenariat avec la brigade de gendarmerie mobile d'Aubusson.

Le grand rendez-vous est prévu pour les 23 et 24 mai, avec la première édition de l'I-Rondelles Classic. En fait, cette épreuve existait déjà sous le nom d'Aubussonnaise Classic mais l'Enduro Club d'Aubusson, le « grand frère » des I-Rondelles, a préféré leur passer le témoin tout en les

accompagnant dans l'organisation. Cette épreuve sportive et néanmoins amicale est un enduro family, qui s'adresse notamment aux femmes et aux enfants, mais aussi aux pilotes de vieilles motos. Basée au plan d'eau de la Naute, à Champagnat, cette manifestation proposera deux parcours aux concurrents, sur 80 et 160 km.

L'association prévoit aussi d'organiser, en 2009, une journée de soutien à l'association de sœur Isolina, qui œuvre en Mauritanie pour les enfants et les jeunes femmes dans le cadre de l'éducation féminine « projet féminin d'Atar ». Il s'agira d'une journée d'entraînement payant, les bénéfices étant reversés à l'association que parraine le champion du monde italien d'enduro Giovanni Sala.

CONTACT : I-Rondelles - Tél. 06 03 85 57 12 (secrétariat) - E-mail : lesirondelles@yahoo.fr
Internet : www.les-i-rondelles.fr - Blog : lesirondelles.skyrock.com



Lors de l'échange officiel entre Bernard Robin, maire de Chénérailles, et Michel Moreigne, représentant le Conseil Général : un fac-similé pour la commune et l'original déposé aux Archives départementales, où Joseph Schmauch et son équipe en prendront évidemment le plus grand soin.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Une mine pour les historiens

La commune de Chénérailles a déposé aux Archives départementales une charte de franchises datant de 1279. Un trésor qui passionnera les historiens et les linguistes.

C'EST à l'occasion d'une visite de contrôle des archives communales de Chénérailles que Bernard Robin, maire de la commune, a accepté de déposer aux Archives départementales la charte de franchises communales datant de 1279, jusque là conservée dans les murs de la mairie. Ce document est d'une grande valeur historique et son dépôt doit permettre sa conservation dans des conditions de sécurité optimales, ainsi que sa mise à la disposition des historiens. Il convient de préciser que ce dépôt n'entraîne aucun transfert de propriété, la charte demeurant la propriété de la commune de Chénérailles. En 1265, le comte de la Marche Hugues XII de Lusignan avait octroyé aux habitants de Chénérailles une charte que confirma ensuite son fils Hugues XIII, le 2 juillet 1279 ; c'est ce second document qui se trouve aujourd'hui conservé.

UNE SORTIE DE « CONSTITUTION »

Cet événement, important alors pour la ville, doit être replacé dans le mouvement général des franchises communales qui se développe en France à partir du XII^e siècle. Ainsi est défini un statut spécifique, fait de droits particuliers mais aussi de devoirs s'appliquant aux personnes et aux biens. La charte constitue une sorte de « constitution » qui définit les rapports entre une communauté d'habitants et son seigneur. Certains articles protègent les personnes, d'autres protègent les biens ; de très nombreux articles codifient

avec précision ce que l'on doit verser au comte (les droits dus par les marchands qui fréquentent les trois foires annuelles, les droits sur les denrées alimentaires vendues et les objets artisanaux fabriqués).

Sur le plan historique tout n'est pas clairement tranché quant à l'origine exacte de ce document. S'agit-il d'une charte rédigée à la demande des habitants qui se seraient organisés pour résister aux excès de pouvoir du comte ? S'agit-il au contraire de la volonté du seigneur de favoriser une communauté pour se gagner ses habitants et favoriser l'essor commercial de son territoire (pour son plus grand profit) ?

Cette alternative passionnera sans aucun doute les historiens, tout autant d'ailleurs que les linguistes en quête d'une meilleure connaissance de la langue occitane au XIII^e siècle, dans la Marche. Ce document est une des rares chartes du Limousin rédigées en Occitan qui nous soit parvenue car si la Marche était terre occitane, la langue juridique au XIII^e siècle était principalement le Latin.

La remise officielle de ce document au Département par le maire de Chénérailles a eu lieu en mars dernier, à la mairie de Chénérailles. A cette occasion, le représentant du Conseil Général, Michel Moreigne, a remis à la commune un fac-similé de la charte originale, réalisé par un atelier de conservation - restauration spécialisé, ainsi qu'un fac-similé d'un beau document du XVIII^e siècle (un extrait du registre du Conseil d'Etat sur la requête présentée au Roi en son conseil par la communauté de Chénérailles), dont l'original a également été remis aux Archives. ■

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

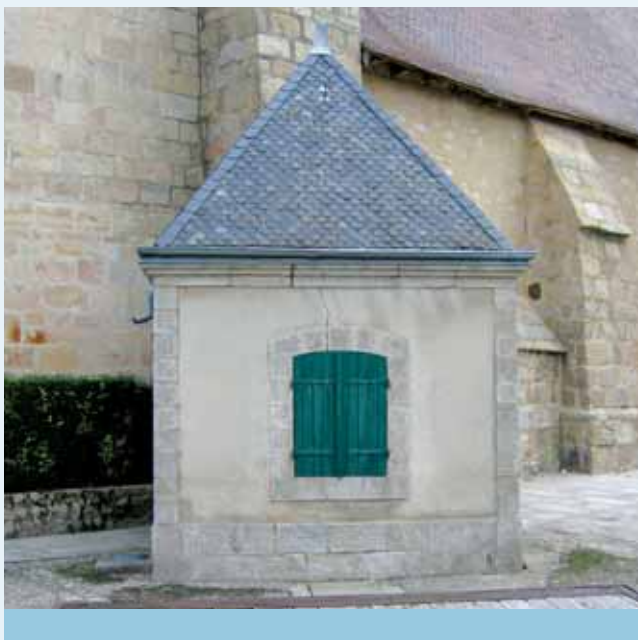
MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Villard



PATRIMOINE DE PAYS

Poids public à Bussière-Dunoise



OBJETS DU PATRIMOINE

Grand-Bourg : tableau reliquaire



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Villard



Le prieuré de Villard dépendait du monastère de Saint-Vaury. Son église du XII^e a été remaniée au XV^e et à l'époque moderne. Un clocher carré en charpente à flèche octogonale, couvert de bardeaux, domine la nef à l'ouest. Un portail brisé à deux voussures s'ouvre au sud. Un décor de billettes souligne la première voussure et l'archivolte. La nef unique, romane, est voûtée d'un lambris peint. Un doubleau brisé marque l'entrée du chœur à chevet plat

voûté d'ogives du XV^e siècle. Une armoire eucharistique perce le mur du chœur. Des pierres tombales de prêtres sont conservées dans le pavement, mais ce sont les peintures murales du XVIII^e ou du XIX^e siècle qui sont le principal intérêt de l'église Saint-Paul. Les quatre évangélistes sont présentés aux quatre voûtains du chœur. Le sacrifice d'Abraham et la mort de saint Alexis sont évoqués aux extrémités occidentale et orientale de la nef.

Notice extraite de Mingaud Alain, *Les églises de la Creuse*, Editions Lucien Souny, 2006, p. 306

LA CREUSE DANS LA GRANDE GUERRE



Le dernier ouvrage édité par la Conservation du Patrimoine permet de se replonger dans ce que fut la Première Guerre Mondiale, à travers la manière dont ce conflit fut vécu par la Creuse et les Creusois. Notre département, comme tous les territoires ruraux, a payé un fort tribut à la

« Grande Guerre » et de nombreux monuments aux morts témoignent du sacrifice d'une jeunesse. Cet ouvrage de qualité est un travail collectif d'historiens creusois. Il est en vente au prix de 20€.

OBJETS DU PATRIMOINE

Grand-Bourg : tableau reliquaire



L'église de Grand-Bourg abrite un tableau-reliquaire à paperoles du 17^e siècle de grande qualité, décoré en son centre d'une estampe peinte qui représente Jésus et la Samaritaine. Dans un paysage champêtre, le Christ assis auprès d'un puits demande à boire à la Samaritaine. Il s'agit d'une copie interprétée d'une gravure dessinée par Pier Francesco Mola, peut-être d'après un dessin de l'Albane, et gravée par Francesco Giovane. L'estampe du Grand-Bourg

repréprend fidèlement, mais en sens inverse, le sujet principal ; le paysage est traité différemment. Tout autour, des paperoles (papiers roulés, peints en bleu, rouge, vert et doré) forment une ornementation végétale (guirlandes, rinceaux) et servent d'écrin aux reliques des saints Vincent, Mansuet, Constance, Apolonin, Thele, Benoît, Constance. Le cadre et le fond ont été restaurés en 2005 par Daniel Nicaud ; la gravure et les paperoles ne l'ont pas été. Cet objet a été classé monument historique, le 20 mai 2008.

PATRIMOINE DE PAYS

Poids public à Bussière-Dunoise



Le poids public, aussi appelé pont-bascule est un dispositif qui permet de vérifier la contenance et le poids des matières vendues, d'animaux, etc. Destiné à l'usage des habitants de la commune, il est le plus souvent placé à proximité d'un marché ou d'un champ de foire. Le poids public de Bussière-Dunoise, situé

dans le centre du bourg, est un petit édicule de plan carré, réalisé en maçonnerie de granite et couvert en ardoises. Cet ouvrage, caractéristique de ce type de construction, dispose toujours de sa plate-forme de pesage. Outre ses encadrements et son chaînage d'angle en pierre de taille, une corniche en granite souligne la base du toit à quatre pans surmontés d'un épi de faîtage.



CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL EMILE GOUÉ



Concert d'élèves... et de profs

Le Conservatoire départemental Emile Goué (ex-Ecole Nationale de Musique de la Creuse) propose un important programme de concerts dans tout le département. Des rendez-vous qui mettent en scène les élèves, bien sûr, mais aussi leurs professeurs, pour des moments de plaisir partagé avec tous les amoureux de belle musique.

Concerts des professeurs : Samedi 9 mai à Aubusson (salle polyvalente, 19h00) musique traditionnelle ; mardi 12 mai à Bourgneuf (Cinéma Le Régent - 19h00) percussions ; vendredi 15 mai au Grand-Bourg (salle polyvalente - 19h00) percussions ; samedi 16 mai à Royère-de-Vassivière (salle polyvalente) musique traditionnelle ; mardi 19 mai à Guéret (Chapelle de la Providence, 19h00) percussions ; vendredi 5 juin à Guéret (Chapelle de la Providence, 19h00) récital piano flûte ; samedi 6 juin à Aubusson (Théâtre Jean Lurçat, 20h30), récital piano flûte ; dimanche 7 juin à Bourgneuf (Cinéma Le Régent, 16h00) récital piano flûte.

Concerts des élèves : Mardi 5 mai : Maison-Feyne, Eglise, 19h00 ; lundi 18 mai : Guéret, Auditorium Marc Purat, 19h00 ; jeudi 28 mai : Auzances, Mairie, 19h00, mardi 26 mai : Guéret, Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, 19h00 ; vendredi 29 mai : Boussac, salle polyvalente, 19h00 ; mardi 9 juin : Dun-le-Palestel, salle Apollo, 19h00 ; vendredi 12 juin : Aubusson, Musée de la Tapisserie, 19h00 ; mardi 16 juin : Crocq, salle polyvalente, 19h00 ; vendredi 19 juin : Saint-Victor-en-Marche, salle polyvalente, 19h00 ; vendredi 26 juin : La Souterraine, concert des familles, salle des fêtes de la rue du Coq, 19h00 ; dimanche 28 juin : Montaigut-le-Blanc, concert des familles, salle polyvalente, 16h00 ; mardi 30 juin : Bourgneuf, Eglise, 19h00.

**POUR TOUS LES CONCERTS,
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :**
05 44 30 26 88 ou enm@cg23.fr

THÉÂTRE

MARDI 5 MAI 2009

Guéret

De toute(s) pièce(s)

D'après l'œuvre de Georges Feydeau
Compagnie du Dagor

La Fabrique - Espace Fayolle - 14h30 (scolaires),
20h30 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 14 MAI 2009

Saint-Vaury

Le fétichiste



Texte de Michel
Tournier
Compagnie Théâtre
Point

La Fabrique -
Hors les murs -
Chapelle de St-Vaury
- 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 14 MAI 2009

Aubusson

Inconnu à cette adresse



Texte de Kressmann Taylor
Compagnie O'Navio Théâtre

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson
- 14h30 (scolaires), 20h30 (tout public)

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MAI 2009

Noth / Saint-Agnant-de-Versillat

Madame Raymonde revient



Théâtre-musique
avec Madame
Raymonde et Denis
d'Arcangelo
Espace de L'Ecluse -
Vendredi 15 mai à
Noth, samedi 16 mai à
St-Agnant-de-Versillat
- 20h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.MADAMERAYMONDE.COM

MARDI 26 MAI 2009
Aubusson
 La chance de ma vie



Textes de Rémi De Vos, Valérie Grail, Fabrice Melquiot, François Monnié et Jean-Gabriel Nordmann
 Compagnie Théâtre Italique
 Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30
INFO : 05 55 83 09 09

MARDI 2 ET MERCREDI 3 JUIN 2009
Aubusson
 Colliers de nouilles



Textes de Frédérique Moreau de Bellaing et Titus Compagnie O.P.U.S. (Office des Phabricants

d'Univers Singuliers)
 Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30
INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 4 JUIN 2009
Guéret
 Tout foutre en l'air
 Texte de Filip Forgeau
 Compagnie du Désordre
 La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30
INFO : 05 55 52 84 97

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 6 ET JEUDI 7 MAI 2009
La Souterraine
 Bobinette et Tricotine



Compagnie La Manœuvre Théâtre et danse, à partir de 5 ans
 Espace de L'Ecluse - Mercredi 6 mai à 14h30, jeudi 7 mai à 10h00

INFO : 05 55 63 46 46

LUNDI 11 ET MARDI 12 MAI 2009
Aubusson
 Ba Ba

Compagnie Piccoli Principi
 Mise en scène d'Alessandro Libertini et Véronique Nah
 Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 10h00 et 20h30
INFO : 05 55 83 09 09

MARDI 19 MAI 2009
Guéret
 Tout contre Léo
 D'après le roman de Christophe Honoré
 Compagnie du Dagor
 La Fabrique - Espace Fayolle - 15h00 (scolaires), 20h00 (tout public)
INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 28 ET VENDREDI 29 MAI 2009
Guéret
 Coucou



Dans le cadre des "Vendredis sorties", spectacle pour enfants de 6 mois à 3 ans
 Compagnie Jardins Insolites

La Fabrique - Espace Fayolle - Jeudi 28 mai à 10h00 et 15h00 (scolaires), vendredi 29 mai à 10h00 et 15h00 (scolaires), 18h30 (tout public)
INFO : 05 55 52 84 97

MUSIQUE

SAMEDI 16 MAI 2009
Guéret
 New Washboard Band Trio
 Dans le cadre du "Jazz Club de La Fabrique" et de "Jazz à la Sout", apéro jazz avec Christian Vaudecranne (chant), Alain Barrabes (piano) et Thierry Bourguignon (washboard)
 La Fabrique - Hall de l'Espace Fayolle - 18h30
INFO : 05 55 52 84 97



LES 18, 19 ET 20 MAI 2009
Aubusson
 Moi et son orchestre
 Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", concert d'un boys band composé de cinq corréziens
 Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30
INFO : 05 55 83 09 09

SAMEDI 6 JUIN 2009
Guéret
 Orquestra do Fubá, "Le bal forró"
 Concert de musique du monde, clôturant la saison culturelle 2008-2009, fête du public et buffet.
 La Fabrique - Espace Fayolle - Entrée libre - 20h30
INFO : 05 55 52 84 97

DÉBUT JUIN OU DÉBUT JUILLET 2009
Aubusson
 Les chambres
 Compagnie Les Clandestins
 Danse et musique sous la direction d'Odile Azagury
 Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - Gratuit - Dates et horaires à confirmer
INFO : 05 55 83 09 09

DIMANCHE 21 JUIN 2009
Guéret
 Fête de la Musique : Concert du Conservatoire Départemental Emile Goué
 Avec les ensembles à vents, à cordes, guitares, accordéons, percussions et chanteurs
 Gymnase Fayolle - 17h00
INFO : 05 44 30 26 88

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 16 MAI 2009
Aubusson
 Exposition au Musée de la Tapisserie d'Aubusson
 Le Musée de la Tapisserie d'Aubusson présente le meilleur de ses collections, véritable parcours initiatique à travers cinq siècles de tapisserie. Cette exposition fera ensuite place à l'événement de l'été intitulé « Voyages, voyages ». À travers le thème des contrées lointaines, une autre exploration de l'art des lissiers d'Aubusson-Felletin.
INFO : 05 55 83 08 30
MUSEE-TAPISSERIE@CG23.FR
INTERNET : WWW.CG23.FR

Du 15 MAI AU 6 JUIN 2009
Guéret
 Exposition de photos de Simon Parouty
 En partenariat avec l'Espace Fayolle, Simon Parouty nous propose une exposition sur le thème "Théâtre, musiques, magies du spectacle..."
 Espace Fayolle - Vernissage le 15 mai à 19h00
INFO : 05 55 52 84 97

JUSQU'AU 25 JUIN 2009

Guéret

Aubusson entre hier et aujourd'hui : l'évolution de l'architecture urbaine

Un aperçu complet du bâti urbain qui rend compte de l'histoire et du mode de vie des aubussonnais à travers les âges.

Archives Départementales de la Creuse –

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 16h00

INFO : 05 44 30 26 50

CONFÉRENCE

MERCREDI 20 MAI ET SAMEDI 20 JUIN 2009

Fontanières

Conférence autour du safran



Véronique Lazérat vous parle du safran, de ses secrets, de ses vertus et vous propose une dégustation de produits safranés

Le Bourg – 14h30 – Inscription obligatoire

INFO : 05 55 65 50 90

OU WWW.OT-EVAUXLESBAINS.FR

DANSE

MARDI 26 MAI 2009

La Souterraine Naturellement



Compagnie X-Press – Danse Hip-Hop – Chorégraphie de Abderzak Houmi

Espace de L'Ecluse – 20h30

INFO : 05 55 63 46 46

LECTURE

Du 25 MAI AU 7 JUIN 2009

Coquelicotes 2009

13^{ème} Festival itinérant du conte en Limousin

17 conteurs et musiciens, de répertoires et d'horizons variés, sillonnent les routes de la région en proposant cette année 32 spectacles dans 27 communes creusoises

INFO : 05 44 30 26 01 OU 26 26

(BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE)

Du 14 AU 16 MAI 2009

Guéret

3^{èmes} Rencontres du Fait-Divers / Mai du Livre 2009

Les deux manifestations fusionnent cette année, proposant des expos, des rencontres avec de nombreux auteurs, du cinéma et le Salon du livre

Ouvert gratuitement de 10h00 à 18h00

le samedi 16 mai – Mairie

INFO : 05 55 81 92 08

OU WWW.VILLE-GUERET.FR

Du 12 AU 15 MAI 2009

Royère-de-Vassivière

Journées Edition et Bande Dessinée Indépendantes

L'association "Emile a une vache" organise des rencontres avec les auteurs, dédicaces, ateliers, projection de films et expositions

Jeudi 14 mai, apéro-concert avec "Eddy (la) Gooyatsh", 19h00 – Samedi 16 mai, concert de King Custer Mc Carthy, 22h00 – L'Atelier

INFO : 05 55 64 57 37

OU WWW.LATELIER23.COM

JEUDI 11 JUIN 2009

Guéret

Soirée littéraire au Château

L'association Fondencre présente Stuart Dybeck, écrivain américain dont une partie de l'œuvre est traduite en français par Philippe Biget, poète creusois

Château des Comtes de la Marche – 20h30

INFO : 05 44 30 26 01 OU 26 26

(BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE)

DIVERS

Du 1^{ER} AU 4 MAI 2009

Felletin

Journées Européennes du Feutre

4 jours pour découvrir le feutre de laine à travers expositions, films, marchés

(samedi et dimanche), ateliers et visites de deux filatures

INFO : 05 55 66 54 60

(OFFICE DE TOURISME)

OU WWW.HISTOIRESDELAINE.FR

15, 16 ET 17 MAI 2009

Guéret

Saveurs réunionnaises

Exposition, vente et ateliers de cuisine créole vous permettront de découvrir les saveurs de la Réunion

Chapelle de la Providence, Sénatorerie – Gratuit

INFO : 05 55 52 67 49

(JEAN-PIERRE MOUTOULATCHIMY)

JEUDI 21 MAI 2009

Gouzon

1^{ère} Fête Pêche Nature

Organisée par l'association Pêche Nature Promotion

Découverte des différents types de pêche, modélisme, troc-brocante, etc...

"Les Grands Champs" – Gratuit – De 9h00 à 19h00

INFO : 05 55 62 18 80

Du 21 AU 24 MAI 2009

Evaux-les-Bains

14^{ème} Virad'A Creusoise



Rassemblement de voitures de collection, sport et prestige

Circuits touristiques vendredi 22 et samedi 23 mai – Exposition

le dimanche, parc du Casino – 10h00

INFO : 05 55 65 50 90

DIMANCHE 24 MAI 2009

Mérinchal

Les Floréales

Venez découvrir les mille et une facettes du jardin.

Château de la Mothe – De 9h00 à 18h00

INFO : 05 55 67 20 38

19, 20 ET 21 JUIN 2009

Aérodrome de Lépaud

Fly in LFBK

7^{ème} édition du plus gros rassemblement aéronautique non commercial de France

250 avions anciens et modernes sont attendus

Meeting aérien samedi 20 juin, de 14h00

à 18h00, baptêmes en avion ou planeur –

Présence d'avions exceptionnels tels que le "Sea Fury"

INFO : 06 11 73 33 29

OU HTTP://FLYIN.LFBK.FREE.FR

Et aussi...

"L'AFFAIRE DES CHIENS D'EGLETONS"Par Francette Vigneron
et Franck Meynial

Aux éditions Descartes ; 346 pages ; 19€

Plus de 200 chiens empoisonnés, un assassinat, un suicide... Tel est le sinistre bilan de l'affaire qui a tenu la Corrèze en haleine de 1998 à 2007. Une affaire hors norme qui nécessitait un



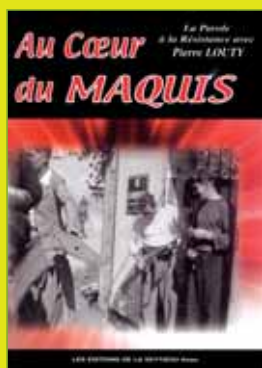
résumé complet et chronologique après de multiples investigations dans les dossiers d'instruction et auprès des acteurs. Francette Vigneron et Franck Meynial, journalistes, ont réalisé repris toutes les pièces de ce dossier, neuf années de procédure, et tentent ici d'éclairer l'affaire sous un jour nouveau.

"AU CŒUR DU MAQUIS"

Par Pierre Louty

Aux éditions de la Veytizou ; 704 pages ; 49,95€

Avec « Au cœur du maquis », c'est une véritable encyclopédie de la



Résistance au centre de la France (10 départements) que nous propose Pierre Louty. L'auteur a recueilli les ultimes témoignages et les dernières confidences des maquisards survivants de cette époque héroïque. Il rouvre les grands dossiers des affaires secrètes qui ébranlèrent les années noires de l'Occupation et celles de l'après-guerre : Mis et Thiennot, Henri Nanot, Georges Guingouin, Soleil, le Franciscain de Bourges, etc.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ALBUM JEUNESSE

Lalita

Lalita est la dernière de trois filles dans cette famille où la grand mère préférerait que ce soient des garçons. La mère de Lalita part pour l'hôpital où elle doit mettre au monde un petit garçon. Mais lorsque Lalita arrive à la maternité, elle apprend que le nourrisson est une fille. Finalement, la famille accueille avec bonheur et bienveillance cette petite « surprise ». Par cette histoire colorée et tendre Jocelyne Sauvard illustre le problème de la naissance des filles en Inde.

Lalita / Jocelyne Sauvard ; illustrations Anne-Laure Witschger - Le Sorbier, 2009 - 13,50€

ALBUM DÈS 5 ANS

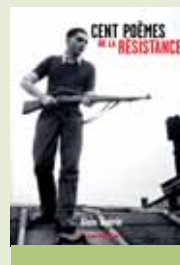
La forêt des songes

Une petite fille s'endort paisiblement. Soudain à la fenêtre de sa chambre elle entend murmurer son nom : c'est son ami Lapin qui l'emmène pour une prome-

nade dans la forêt emplies de secrets. Elle joue, vole, écoute de la musique, se rappelle ses rêves. C'est le premier album de Jimmy Liao auteur-illustrateur taiwanais qui a bâti depuis une oeuvre poétique très populaire dans toute l'Asie. Cet album ouvre les portes d'un univers extrêmement personnel et touchant. Une histoire pour s'amuser à confondre rêve et réalité.

La Forêt des songes / Jimmy Liao - Bayard Jeunesse, 2008 - 12,90€

DOCUMENTAIRE

Cent poèmes de la Résistance

Autant que le fusil, la plume des poètes fut une véritable arme mobilisatrice contre l'occupant allemand. Diffusée sous le manteau, récitée comme un signe de ralliement, cette "poésie de cir-

constance" eut une importance considérable dans la lutte pour la liberté. Alain Guérin, grand spécialiste de cette époque, accompagne chaque poème d'une notice biographique de son auteur et retrace ainsi une histoire de ces temps tragiques. Les poèmes sont illustrés par des photos d'époque issues du fonds Izis. Cent poèmes de la Résistance / Alain Guérin - Omnibus, 2008 - 211 pages ; 26 cm - 29€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

La solidarité au cœur de notre action



L'action sociale est le cœur de toute la politique du Conseil Général et en période de crise comme celle que nous traversons, la solidarité que nous mettons en œuvre revêt une importance toute particulière pour nombre de Creusoises et de Creusois qui n'ont pas d'autres solutions que de se tourner vers la collectivité pour y recevoir aide et accès aux droits fondamentaux.

Lors de notre dernière séance plénière, je me félicite que le Conseil Général ait confirmé ces choix qui contribuent à placer l'humain au cœur de notre dispositif. Ainsi cette année, le budget consacré à l'ensemble de nos interventions sociales, progressera de plus d'1 million d'euros. C'est un effort considérable pour amortir les chocs et les difficultés vécus par nos concitoyens. Lors de cette même séance, nous avons approuvé notamment le Programme Départemental d'Insertion, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement en économie sociale et familiale, le dispositif d'accueil en faveur des femmes victimes de violences conjugales ou

bien encore la mise en œuvre de la réforme de la protection juridique des majeurs et la mise en place d'un micro crédit social au titre du Fonds de Solidarité sur le Logement (FSL). Je me félicite également de l'adoption du Plan de modernisation de l'aide à domicile qui a pour objectif de renforcer et de structurer la coordination entre les différents acteurs, de former et de qualifier les personnels pour aller vers une plus grande qualité de l'offre. Ce plan vient ainsi conforter les sept associations d'aide à domicile œuvrant sur le terrain, en partenariat, au service de nos aînés et des personnes handicapées.

Le contexte particulièrement difficile nous contraint plus que jamais à mettre en place des outils performants et à accompagner les plus fragiles par une présence humaine.

Développer toujours davantage la solidarité et agir pour une meilleure justice sociale, c'est tout le sens de notre engagement auprès des Creusoises et des Creusois.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Plan sans concertation



Le Plan de Relance national, réactif et ambitieux, avec ses mesures économiques et sociales, constitue une réponse adaptée et nous souhaitons que le plan départemental soit à cette image. Notons d'ailleurs la position paradoxale de la majorité socialiste qui critique le plan Sarkozy et s'empresse de voter le versement anticipé du FCTVA 2008...

L'heure est au rassemblement de nos énergies et de nos idées mais n'étant conviés à aucun groupe de concertation avant le 4 mai prochain, nous avons décidé d'évoquer des propositions privilégiant dans un premier temps nos compétences premières :

- action sociale et solidarité : construction de jardins d'éveil, création et modernisation des structures d'accueil pour personnes âgées ;
- routes départementales : travaux sur celles endommagées par les intempéries et/ou dangereuses, RN141 ;
- collèges : devancer des investissements ;
- sur le plan économique : assurer le financement des

nouvelles DCT en faveur des entreprises, soutenir les initiatives communales de réhabilitation de patrimoine.

Bienvenue en campagne récréative ! Le Président Lozach ne tarit pas d'éloges sur le document du SRADDT. Pourtant, le scénario retenu par la Région l'oblige à l'amender puisqu'il soutient une vision complètement faussée de notre département réduisant nos espaces ruraux à une vocation récréative. Comment les Présidents Denanot et Lozach ont-ils pu cautionner une telle rédaction et nous demander de voter de telles inepties ? Qui en est l'auteur et pour quel coût ?

SRIT : NON au barreau Limoges-Poitiers. OUI aux améliorations de La Souterraine à Paris via Châteauroux et OUI au projet Paris-Clermont via Montluçon et ALTRO. Ces documents tracent un avenir funeste... mais la Creuse ne sera pas le jardin des bobos limougeauds !

Internet : Le Syndicat DORSAL choisi par les élus socialistes assurait une couverture de 99% au 31 mars 2009. Aujourd'hui, la Creuse se couvre de zones d'ombre et par là même de ridicule en matière de retard technologique.

Gérard GAUDIN

Groupe du groupe de la Droite Républicaine

FOL 23

Fédération des Oeuvres Laïques de la Creuse

Vos 2 CENTRES DE VACANCES AU BORD DE L'Océan à moins de 4h de la Creuse :
à ST PALAIS-SUR-MER, en CHARENTE-MARITIME ET L'AIGUILLON-SUR-MER, en VENDÉE

Bien plus que des vacances !



Seul, **en groupe** (scolaires, sportifs, associations, séminaires, amis...) ou **en famille**,
goûtez les **plaisirs de l'Océan** dans vos centres de vacances FOL23.

Le temps d'un week-end ou d'un plus long séjour, venez appréciez **les rivages de la Charente-Maritime**
ou de la Vendée. Quel que soit le centre que vous choisirez, vous ne serez pas loin d'une île ou
de la Rochelle et ses tours médiévales...

L'hébergement, la restauration et les activités sont adaptés à vos besoins :
consultez-nous pour choisir la formule adaptée à vos besoins !

Les équipes des centres de vacances de l'Aiguillon-sur-Mer et Saint-Palais-sur-Mer
vous réserveront **un accueil inoubliable !**

INFORMATIONS, TARIFS, RÉSERVATIONS

CONTACTEZ-NOUS !

ST PALAIS-SUR-MER
LOUIS-GASTON ROUSSILLAT

05 46 23 20 24

L'AIGUILLON-SUR-MER
RENÉ COUZINET

02 51 97 00 35